

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 16 mars 2016

Convocation du : 8 mars 2016

**Objet :** FINANCES  
Résultats 2015

Budget traitement des déchets. Affectation des résultats de l'année 2015.

L'an deux mille seize, le seize mars à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Jean-Marie Bernard, Président.

**Secrétaire de séance :** Madame Revoux Josette

**Étaient présents :** M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, M. Ricou-Charles, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mesclé, R. Frey, P. Schiazza, JM Gueyraud, F. Gascard, M. Chautant, F. Galmiche, T. Gau, J. Revoux, JF Contoz, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, JP Artigues, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes

**Excusés :** M. Thomas Michel

**Pouvoirs :** M. A. Laurens excusé, a donné pouvoir à Mme B. Lapeyre  
Mme F. Darini excusée, a donné pouvoir à Mme B. Saudemont  
Mme J. Marcellin excusée, a donné pouvoir à M. R. Moreau

Le Vice-Président chargé des Finances, Michel Lonni informe les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy des résultats du compte administratif 2015 du budget Traitement des ordures ménagères :

**un excédent de fonctionnement de : 266 192.31 €**

**un excédent d'Investissement de : 738 452.53 €**

**Le solde des restes à réaliser est de : -557 650.15 €**

*En dépenses : 1 108 050.15 €*

*En recettes : 550 400.00 €*

**Le résultat d'investissement en tenant compte des RAR est de 180 802.38 €**

Le Vice-Président chargé des Finances, Monsieur Michel Lonni, propose:

- de ne pas affecter de somme au compte 1068 en investissement
- de maintenir en section de fonctionnement, la somme de 266 192.31 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications fournies par le Vice-Président, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des voix exprimées la proposition du Vice-Président.

votants : 30 dont 3 pouvoirs	pour : 24	abstention : 6	contre : 0
------------------------------	-----------	----------------	------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20160316-De14\_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2016

Publication : 21/03/2016

Pour le Président  
par délégation

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président,

Jean-Marie Bernard

